

LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE

NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOUS TOUT AU LONG DU PROJET

Nous construisons chacun de nos projets d'énergie renouvelable en favorisant un dialogue transparent et régulier avec le territoire qui l'accueille. **Ainsi, nous nous engageons à :**



Prendre les devants pour vous informer à chaque étape de l'élaboration du projet.



Vous informer sur les bénéfices attendus pour votre commune, et sur la contribution du projet à l'atteinte des objectifs nationaux de production d'électricité renouvelable.

LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE



DES LETTRES
D'INFORMATION
régulièrement
distribuées pour vous
présenter l'avancée
du projet



DES PERMANENCES
D'INFORMATION
pour vous informer
et répondre à vos
questions

Un porte-à-porte sera
conduit dans les
prochaines semaines par le
cabinet de concertation
Rouge Vif, afin de vous
informer sur le projet et de
recueillir vos
préoccupations.

LE SAVIEZ-VOUS ?



L'éolien est la
2e source
de production
d'électricité
renouvelable en France.



La France
détient
le **deuxième**
gisement
européen en vents.



L'énergie produite par
une éolienne en 12 mois
est **équivalente**
à l'énergie nécessaire
pour sa construction,
son exploitation et son
démantèlement.

LETTRE D'INFORMATION N°1 MARS 2024

PROJET ÉOLIEN
DE LA COUTURÉLIE

ÉDITO

Madame, Monsieur,

La société Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur plusieurs communes du Pays de Falaise. L'objectif de ce projet est de participer à la transition énergétique du territoire en produisant de l'électricité verte.

Nous avons à cœur de développer ce projet en toute transparence avec les habitants comme les élus. Cette lettre d'information marque ainsi la première étape d'une communication régulière. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet à chacune de ses étapes clés mais aussi des temps de rencontre qui seront organisés à votre intention. Nous vous en souhaitons une bonne lecture, et restons à votre écoute pour toute question.



Chloé AUBERT

Cheffe de projet Neoen

NEOEN

Fondé en 2008, Neoen est le 1er producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable. En tant qu'énergéticien intégré, il reste l'interlocuteur unique pendant toute la durée de vie du parc : du développement au démantèlement, en passant par le financement, la construction et la maintenance. Neoen s'attache à concevoir des projets de moindre impact, en adéquation avec les politiques locales.

www.neoen.com

LES INFOS À RETROUVER DANS CETTE LETTRE



La zone de projet



Les étapes clés



Le dialogue
avec le territoire

NEOEN

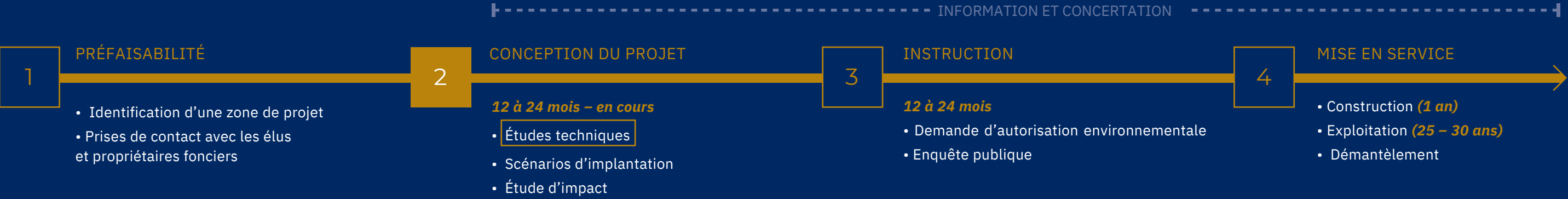
RESTONS EN CONTACT

L'équipe projet se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.
chloe.aubert@neoen.com - 06 64 86 28 55
22 rue Bayard, Paris 75008

UNE DÉMARCHE AU LONG COURS POUR CONCEVOIR UN PARC ÉOLIEN ADAPTÉ AU TERRITOIRE

La réalisation d'un parc éolien est soumise à une réglementation stricte et s'inscrit dans un temps long. En moyenne, sept ans s'écoulent entre l'identification d'un site et la mise en service d'un parc.

Cette phase de développement est jalonnée de nombreuses étapes dont l'objectif est d'adapter au mieux le projet au territoire d'accueil, en lien avec les élus locaux et les habitants.



1

LA ZONE DE PROJET IDENTIFIÉE

La zone où est étudiée l'installation d'éoliennes est définie en respectant plusieurs contraintes :



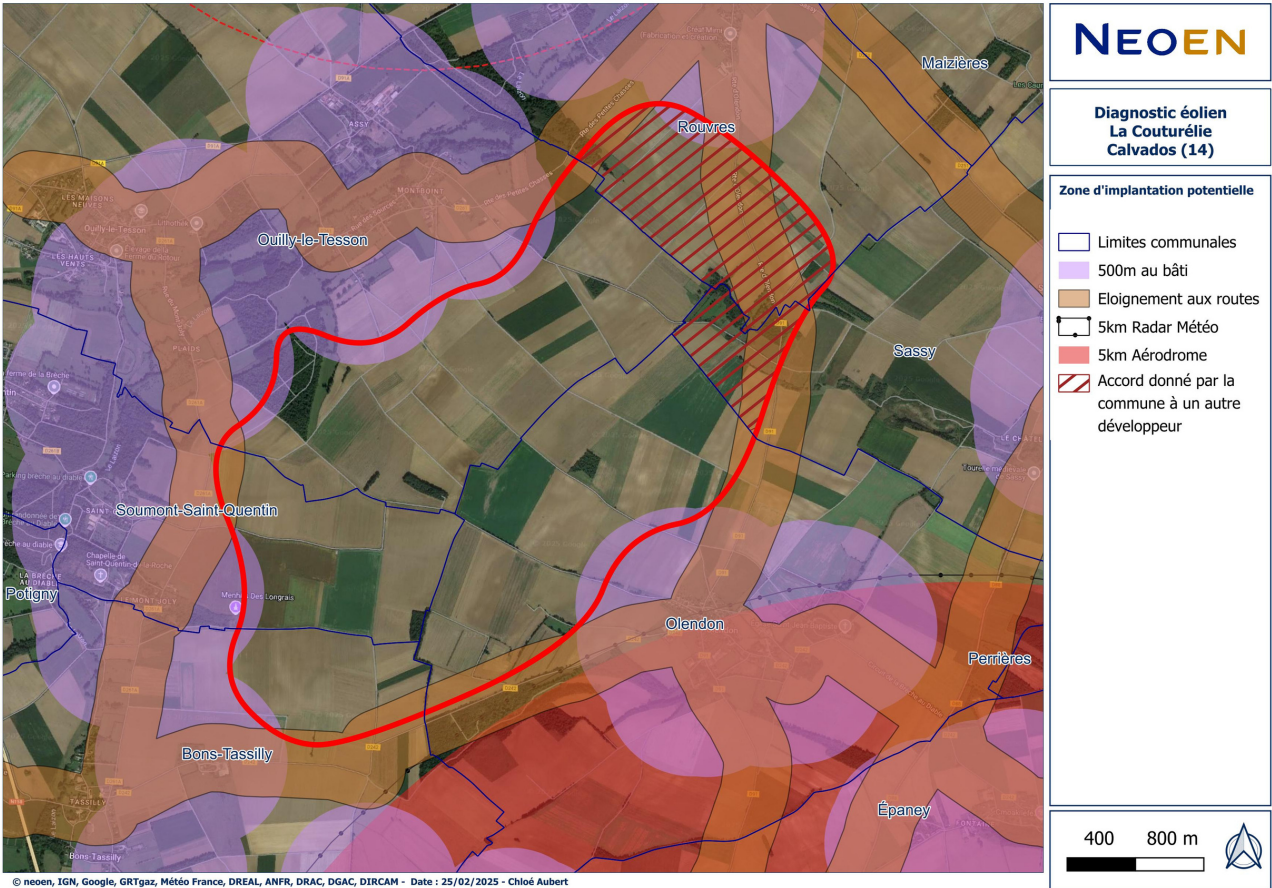
Un éloignement minimal légal de **500 mètres** des habitations



Un éloignement minimal de 180m des routes principales



L'évitement des zones sous influence de **radars** militaires



2

LES ÉTUDES TECHNIQUES

Une série d'études est en cours de réalisation par des cabinets d'experts indépendants. Elles consistent à passer la zone de projet à la loupe pour identifier les enjeux existants sur le site (on parle « d'états initiaux »). Les résultats de ces études seront pris en compte pour définir dans un second temps des scénarios d'implantation (nombre d'éoliennes, taille, puissance, emplacement).

L'objectif ? Trouver le meilleur équilibre pour maximiser la production électrique et minimiser les impacts du parc.



ÉTUDE PAYSAGÈRE



ÉTUDE ACOUSTIQUE



ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



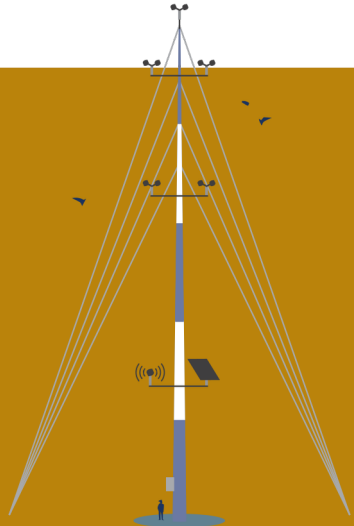
MESURE DU VENT

Les résultats des états initiaux vous seront présentés dans une prochaine lettre d'information.

3

Les éoliennes sont des Installations Classées Pour la protection de l'Environnement (ICPE) : à ce titre, **seul le Préfet est habilité à autoriser ou non la construction et l'exploitation d'un parc.**

Pour prendre cette décision, il s'appuie sur l'examen minutieux du dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis exprimés par les communes concernées et les habitants au moment de l'enquête publique.



LE MÂT DE MESURE, À QUOI ÇA SERT ?

Neoen souhaite installer prochainement un mât de mesure de vent, d'une hauteur de 100 mètres, au cœur de la zone d'étude, pour une durée de 2 ans.

Il servira à récolter et à analyser les données liées à la force et à l'orientation des vents au cours de chacune des saisons et de réaliser des écoutes en hauteur pour évaluer l'activité des chauves-souris.